

CONTRE ATTAQUONS

Réorganisations en pagaille, « organisations innovantes », dégradation permanente des conditions de travail, course à la productivité... Trop c'est trop, marre de galérer

Baisse du trafic ?

La baisse du trafic, c'est l'épouvantail brandi par nos directeurs/trices au visage des agents qui expriment la souffrance qu'ils ou elles vivent au quotidien, et aux organisations syndicales qui s'en font l'écho.

La baisse du trafic, c'est la déclinaison postale du « c'est la crise » des patrons et du gouvernement. Il n'est pas question d'en nier la réalité mais de mettre en évidence l'aspect chantage de cet argument. Au nom de cette baisse, des milliers d'emplois sont détruits. Nous sommes sommés de participer à leur destruction, comme nous l'a écrit sans honte le nouveau PDG, «Co-construction » disent-ils.

Ce sont les mêmes bobards quand on veut imposer des accords de compétitivité aux salarié-es. Les politiques qui détruisent les emplois d'aujourd'hui sauveraient ceux de demain ! Et cela fait maintenant dix ans qu'on nous le répète !!!

...Intensification du travail

Sans nier une baisse des volumes de courrier, on en contestera l'ampleur, tant nous faisons l'expérience que les chiffres de la boîte ne traduisent pas la réalité sur le terrain.

Au-delà des tripatouillages sur les

chiffres, il est de plus en plus insupportable d'entendre, le refrain : baisse du trafic = diminution de la charge de travail. En fait, c'est exactement le contraire ! A force de supprimer des tournées, de flexibiliser toujours plus les organisations de travail (sécabilité, « semaines bleues », secteurs d'ajustement...), le travail s'est intensifié et la productivité s'est accrue.

S'il y a moins de papier à distribuer, les colis, les objets signalés sont en augmentation, des produits qui génèrent de l'activité et prennent plus de temps, sans que cela soit pris en compte. On a beau tenter de nous culpabiliser, La Poste continue de faire des bénéfices... sur notre dos.

... souffrance au travail

Nos dirigeant-es ne comptent d'ailleurs pas s'arrêter. Suppressions d'emplois et réorganisations suite au « Grand Dialogue » ne suffisent pas. Ils imaginent de toucher au coeur même du métier de facteur, comme les tournées sacoches qui séparent totalement l'activité de tri et de distribution. La rupture de l'équilibre entre travaux intérieurs et extérieurs se traduit par une hausse de la pénibilité et des troubles musculo-squelettiques.

L'imagination est totalement sans limite lorsqu'il s'agit de « ra-

tionaliser » les tâches ou de faire la chasse aux temps de « respiration » qui permettent de souffler. Tous les signaux de souffrance au travail sont au rouge foncé, sur les distributions comme ailleurs.

Grève de tous les services de La Poste !

Nous ne pouvons compter que sur nos propres forces. Les luttes à la distri se multiplient, (Vierzon(18), Mérignac (33) Ecole Valentin (25) ou Lyon 7) et obtiennent des résultats, même s'ils sont partiels. Seul le rapport de force permet de faire céder, ne serait-ce qu'un peu, la boîte.

Nous ressentons aussi de plus en plus la nécessité de nous coordonner pour vraiment faire plier La Poste. Les collègues de Millas (66) se sont organisés à l'échelle de la plaque (16 sites). Ils ont, entre autres, obtenu le comblement des postes vacants après trois jours de grève.

Cela met en lumière une évidence : ensemble nous sommes plus forts. Cela peut, cela doit être possible à l'échelle des départements, et à l'échelon national.

C'est pourquoi SUD fera tout pour l'organisation unitaire d'une journée de mobilisation nationale tous métiers au début de l'année 2014.

Mise en place anarchique de la vérification d'identité : DU GRAND N'IMPORTE QUOI !!!

Un nouveau décret de mai 2013 du Ministère du Redressement Productif, reprenant celui de 2007, a remis au goût du jour la vérification de l'identité des destinataires de lettres recommandées. La nouvelle procédure prévoit donc que le facteur demande la présentation d'une pièce d'identité ou bien s'il connaît le destinataire, qu'il contresigne la preuve de distribution.

La charrue avant les bœufs.

Sitôt dit, sitôt fait : de nouvelles liasses LR/AR sont magiquement apparues et la mise en place de la vérification d'identité se fait de façon totalement désordonnée, localement par le biais d'ETC. Mais pour instaurer une procédure à ce point nouvelle en distri, et qui n'est d'ailleurs jamais abordée dans les formations initiales de facteur, peut être fallait-il commencer par une formation spécifique !... et puis des notes de services, au lieu de simples ETC, car il s'agit d'un véritable changement dans la procédure, et Factéo dans tout ça ?

Une mesure potentiellement conflictuelle, et déjà anxiogène.

Car les usagers qui découvrent cette nouvelle façon de faire ne réagissent pas tous de la même manière, notamment dans les entreprises. Et ce sont surtout les rouleurs, obligés de demander à chaque fois une pièce d'identité car ils ne pourront pas contresigner qu'ils l'ont déjà vue, qui risquent d'en faire les frais... Mais cette nouvelle procédure est également déjà anxiogène pour les facteurs qui redoutent des sanctions disciplinaires accrues en cas de contestation par le destinataire.

C'est pas marqué La Poste !...

Et au fait, dans toute cette magistrale improvisation, La Poste n'a-t-elle pas encore oublié autre chose ?... Car exiger du destinataire la présentation d'une pièce d'identité, ça prend beaucoup plus de temps que simplement le faire signer. Ce sont donc les temps impartis pour la remise des recommandés qui doivent être augmentés en conséquence ! Un cadrage national est nécessaire.

Plutôt que cette improvisation totale dans la mise en place de cette nouvelle procédure, SUD exige un véritable dispositif de formation spécifique, ainsi qu'un cadrage national sur la question de la prise en compte du temps nécessaire.

DEUXIEME PRESENTATION

IL FAUT DU TEMPS !!!

Dans sa recherche effrénée d'économies, La Poste ne se satisfait même pas de la mise en place de ROCS2 (représentation à la demande et le jour du choix des usagers) pour obtenir une réduction des instances, et elle tend à généraliser la re-présentation systématique le lendemain des lettres recommandées. Ce qui n'était qu'une possibilité dans les textes, tend à devenir une généralité dans les faits. Tout simplement parce que la seule volonté des dirigeants n'est pas d'améliorer le service rendu aux usagers, mais seulement de faire des économies, sur le dos des collègues de l'Enseigne qui verront leur activité baisser par la réduction des instances.

Ce qui pose problème en réalité, outre le fait que rien ne garantit une diminution des instances, à part peut être en fin de semaine, c'est surtout que nos directions refusent de reconnaître le temps supplémentaire que cela génère dans la charge de travail. C'est au moins une minute trente supplémentaire par recommandé représenté qu'elle devrait nous accorder. A contrario, quand la Direction accepte de prendre en compte ce temps supplémentaire, elle se transforme en maître chanteur en menaçant d'effectuer du même coup un recomptage complet ! La baisse du trafic a bon dos et La Poste n'en n'est plus à ses coups d'essais en matière de procédés crapuleux pour arriver à ses fins !...

C'est à nous facteurs, d'exiger que ce temps supplémentaire soit pris en compte, déjà avant les réorgs en exigeant le **paiement de tous les dépassements horaires**, et surtout au moment des réorgs en refusant collectivement toute forme de menace ou chantage !... C'est collectivement qu'on imposera du temps pour la 2e présentation systématique, ou bien son rejet pur et simple !

VIOLENCES MANAGERIALES

La décentralisation des pouvoirs de la DOTC vers les directeurs d'établissements, on le savait, ce n'était pas prudent.

De fait, les Directeurs d'Etablissements sont nombreux à avoir « pété les plombs ». Entourés d'inconditionnels, craintifs et admiratifs, la corde a lâché : ils ont perdu tout contact avec la réalité. Leur DOTC fait semblant de ne pas voir, ni entendre. Tenir un CAP (objectif) financier, peu importe les ravages collatéraux, est aujourd'hui vertueux. Tant pis pour les dégâts irréversibles sur les personnels, à l'exécution comme à l'encadrement.

Les cibles faciles sont rapidement identifiées : personnes fragiles ou déstructurées, en fracture personnelle ou professionnelle, mais surtout compétentes et expérimentées, de haute conscience professionnelle, sensibles à la dévalorisation de leurs savoirs faire, faciles à atteindre : ne plus leur permettre de faire du « travail propre », c'est leur ôter leur fierté, leur savoir, leur raison d'exister professionnellement.

Des femmes et des hommes aimant accompagner le personnel qu'ils encadrent, les aider à se découvrir de nouveaux appétits, de nouvelles aptitudes. Ces cibles deviennent soudain « inadaptées » au « changement inévitable ».

La violence comportementale a peu de témoins : chacun se cache pour se protéger, isolé, honteux mais impuissant. Mensonges, dénis, ordres et contre-ordres, chantage, absences d'informations, insultes, menaces, cris, gestes menaçants... Mauvaise préparation à l'exercice du pouvoir, ou comportements déviants ? Stratégie méthodique ? Connaissant la réponse, de nombreux postiers, exécutants et encadrants, cachent leur honte et leur colère...

Quel syndicalisme face à ces comportements extrêmes ? Croire encore aux belles déclarations d'intention ? La communauté d'intérêts ? Le partenariat, le gagnant-gagnant, sont inventions de nos patrons pour assoupir notre vigilance et affaiblir notre réactivité ! Malgré leurs excès, ils sont organisés avec méthode et rigueur. Dénoncer les impostures est insuffisant, revendiquer devient un confort moral. Identifier les faiblesses du système, s'y engouffrer avec détermination et vigueur. Entrer en résistance pour sauver l'humain, par la lutte multiforme, concentrée et disséminée en même temps, et se souvenir, que la lutte engagée est déjà à demi victorieuse.

La Poste annonce : les élections municipales de 2014 ne seront pas payées !!

La Poste distribue les plis électoraux et les cartes d'électeurs pour les élections municipales et européennes. Pourtant une rumeur plus que persistante se répand comme une trainée de poudre. Le discours est toujours le même, sous couvert de baisse de trafic on ne paye plus !! Mais les élections sont un cas particulier. C'est donc cette urgence qui doit être rémunérée. D'autre part la Poste ne fait pas cela « à perte » puisqu'elle reçoit une enveloppe financière du ministère de l'intérieur. En 2012 La Poste en avait bien profité, puisque cette enveloppe n'avait pas été entièrement redistribuée. La Poste espère réitérer la bonne opération de 2012 où elle n'avait laissé que des miettes à ceux qui faisaient la plus grosse part de ce boulot exceptionnel, technique et pénible.

Les menaces sont pourtant claires, il a été dit que le courrier serait mis en souffrance pour distribuer ces élections, cela est intolérable ! La Poste a une mission de service public ; la distribution du courrier 6 jours sur 7 ! **SUD a d'ores et déjà interpellé le Siege pour l'ouverture de négociations nationales !! Nous exigeons : 0,20€ par pli pour le premier tour**

HABILLEMENT ENCORE DES ECONOMIES

Dès la première bilatérale, le ton est donné : d'une part une réduction drastique du nombre d'articles disponibles sur le catalogue d'habillement, et attribution d'une somme ridicule pour l'entretien de la tenue..

D'abord des économies...

Quasiment, la direction a prévu que le tiers du catalogue d'habillement disparaîtrait. Notamment, elle a prévu de supprimer toute livraison de jeans et autres pantalons !!!

De même, une incertitude règne sur le montant de l'enveloppe de renouvellement. Il semble que la direction prévoie de déduire le montant de l'indemnité d'entretien de la tenue, l'indemnité de renouvellement. Enfin, elle compte faire des économies sur le nombre de catalogues mis à disposition, et les tenues seront à nouveau livrées dans les bureaux comme auparavant.

... Une prime d'entretien de la tenue en peau de chagrin

Mais là où la Poste fait le plus fort.... c'est dans le calcul de la prime d'entretien qui sera "accordée" : 1,50 euro par mois la poste justifiant cette somme dérisoire par de savants calculs que nous mettons fortement en doute.

La condamnation de La Poste devant les tribunaux, notamment en Gironde, semble l'amener à vouloir répondre ainsi à la légitimité d'une indemnité pour les frais d'entretien de la tenue de facteur. Le moins que l'on puisse dire c'est que le geste est dérisoire, à la limite du chantage et que La Poste veut se saisir de l'hygiène de la tenue pour faire des économies.

Pour SUD PTT cette somme n'est qu'une provocation et est largement inférieure aux frais réels engagés par les agents et cela depuis de nombreuses années.

... Surtout des économies

Et surtout en y regardant de plus près les sommes économisées sur l'habillement risquent d'être bien supérieures, à ce qui est alloué aux agents en prime d'entretien. Eh oui décidément la Poste ne recule devant rien pour faire des économies sur le dos des salariés, leurs tenues et sa propreté.

Il faut espérer qu'en janvier, la direction prendra en compte les remarques et exigences des organisations syndicales

Nous exigeons :

Pas de modification importante du catalogue

Maintien de l'indemnité de renouvellement au minimum au niveau actuel

Prime d'entretien de la tenue de 5 euros par semaine

Distri mixte, un mix entre dégradation des conditions de travail et suppressions d'emplois

La nouvelle marotte de la poste est d'inclure une pause méridienne dans les positions de travail. Quand on y regarde de plus près nous constatons que la poste y trouve facilement son compte.

Tout d'abord dans la suppression des 20 minutes de pause qui permet d'importante reprise d'emploi surtout sur les grands centres. La méridienne est catastrophique pour les tournées normales comme l'indiquent les premières expertises CHSCT.

Mais cela permet de jouer aussi avec les activités en mêlant travaux extérieurs le matin et collecte / remise l'après midi ou travaux de cabine. Les possibilités ne manquent pas pour la Poste qui peut ainsi facilement adapter ses organisations mais aussi reprendre de l'emploi sur les services arrières.

La Poste ne voit que la productivité et l'adaptabilité des postes de travail. Le bien-être des agents et un minimum de confort, sont des données bien trop abstraites et coûteuses.

Globalement les variations permanentes de trafic fragilisent énormément l'organisation et chaque dépassement pourrait placer l'agent dans l'impossibilité de prendre sa pause pour finir sa tournée, manger « sur le pouce » pour ne pas être en retard sur ses autres activités.

Pour SUD PTT cette pause méridienne doit être incluse dans le temps de travail et doit permettre de prendre un vrai repas dans des conditions normales et certainement pas en mangeant un sandwich dans la voiture au bord de la route car la tournée n'est pas finie.